

# RÉFLEXION

COMPRENDRE, SÉCURISER, AVANCER

## LES RISQUES QUI MENACENT NOS REVENUS À LA RETRAITE

Depuis plus d'une décennie, plusieurs études ont fait état de certaines menaces qui pourraient miner nos revenus de retraite. Sondages et statistiques nous ont permis d'identifier cinq principaux risques qui par leur nature n'ont pas vraiment changé ces dernières années.

La récession qui a suivi la crise financière de 2008, la reprise chancelante et la volatilité persistante des marchés exigent de nous en tant qu'investisseurs que nous nous attardions à considérer ces cinq risques :

### 1. LA LONGÉVITÉ :

Les statistiques récentes sont claires en ce qui concerne notre longévité : il y a 50 % de chance que l'un des deux membres d'un couple moderne atteigne l'âge de 90 ans, et une chance sur quatre que l'un d'eux vive jusqu'à 94 ans. Comme notre espérance de vie ne cesse d'augmenter, notamment grâce à de saines habitudes de vie et des progrès médicaux, nous devons déterminer dès à présent à quel âge nous pourrions nous permettre de prendre notre retraite... en ayant en tête que cette retraite pourrait durer au moins 20 ans, sinon plus!!!

### 2. L'INFLATION :

Les études suggèrent que le risque d'inflation à l'échelle internationale sera supérieur à long terme à ce qu'il était avant la crise. Toutefois, ici au Canada, selon le scénario le plus favorable, l'inflation se maintiendrait fort probablement à deux pour cent par année en moyenne. Cela implique que sur une période de 25 ans, ce taux d'inflation « relativement normal » grugerait environ 40 pour cent de notre pouvoir d'achat.

Cela constitue, et c'est le moins que l'on puisse dire, un risque important et souvent sous-estimé par les investisseurs. La solution à ce problème serait de privilégier en partie des placements susceptibles de surpasser l'inflation.

### 3. LA RÉPARTITION DE L'ACTIF :

Depuis la crise financière de 2008, certains investisseurs ont réagi sous le coup de l'émotion : de nombreux épargnants ont opté pour une solution « ultra sécuritaire » en réajustant leur portefeuille, aujourd'hui composé en grande partie de titres à revenu fixes (obligations et certificats de placement garanti). Or, à long terme, ces placements pourraient ne pas s'apprécier suffisamment pour leur permettre de faire face à la hausse du coût de la vie et ainsi atteindre leurs objectifs de revenu de retraite.

Dans certains cas, il faudra revoir la répartition des actifs. Nous devons toujours avoir en tête l'importance de combiner dans son portefeuille actions, titres à revenu fixe et liquidités... tout en respectant notre profil d'investisseur.

### 4. LE MONTANT ANNUEL RETIRÉ DE NOS ÉCONOMIES :

Le taux annuel de retrait de notre portefeuille peut avoir d'énormes répercussions sur la durée de vie de notre patrimoine. Un trop faible taux peut entraîner un niveau de vie indûment bas, alors qu'un taux trop élevé augmente la probabilité de voir notre capital s'épuiser prématurément.

Pour maintenir un taux de retrait approprié, il serait bon de revoir périodiquement la valeur de notre portefeuille, de le projeter dans le futur en tenant compte de nos

dépenses réelles et rajuster certaines variables au besoin.

### 5. LES DÉPENSES EN SOINS DE SANTÉ NON COUVERTES PAR LES DIVERS RÉGIMES EXISTANTS :

Même si le système canadien d'assurance-maladie donne accès gratuitement à des soins de base de bonne qualité, il ne couvre pas plusieurs services dont nous pourrions avoir besoin à un âge plus avancé. Quand on est jeune, nous nous pensons invincibles... Pourtant, nous devrions avoir présent à l'esprit dès aujourd'hui que le régime public peut exclure les soins à long terme, les soins à domicile, les chambres d'hôpital privées ou semi-privées. Sans compter les dépenses que les générations actuelles consacrent aux suppléments alimentaires et aux soins offerts par les approches complémentaires.

Les frais de soins de santé non couverts font donc toujours partie des principaux risques qui menacent le revenu de retraite. Il devient donc de plus en plus important d'estimer correctement à combien se chiffreront ces frais. Un exemple facile pour le démontrer : une somme de 5 000 \$ en frais de soins de santé non couverts déboursée lors de notre première année de retraite équivaut à plus de 12 500 \$ 25 ans plus tard!

### CONCLUSION :

La nature même des risques qui menacent nos revenus de retraite dépasse largement les risques liés aux rendements des marchés à long terme. Ceci rappelle l'importance pour chacun de nous d'établir un plan de retraite écrit qui évalue ces risques et prévoit des stratégies pour les contrecarrer.



**IMBEAU | MORIN**  
CONSEILLERS EN PLACEMENT

Pascale Imbeau  
Tél. : 514 350-3052  
Sans frais : 1 888 350-8577  
[ImbeauP@vmbi.ca](mailto:ImbeauP@vmbi.ca)  
[www.vmbi.ca/imbeaumorin](http://www.vmbi.ca/imbeaumorin)

Stéphan Morin, CPA, CA  
Tél. : 514 350-3053  
Sans frais : 1 888 350-8577  
[MorinS@vmbi.ca](mailto:MorinS@vmbi.ca)  
[www.vmbi.ca/imbeaumorin](http://www.vmbi.ca/imbeaumorin)